

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

**QUATRIEME EDITION DE LA CONFERENCE SOCIALE**  
**THEME : L'EMPLOI ET L'EMPLOYABILITE**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**CENTRE INTERNATIONAL DE CONFERENCE  
ABDOU DIOUF, LES 24 ET 25 AVRIL 2025**

- Monsieur le Premier Ministre,
- Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et des relations avec les Institutions ;
- Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Excellences, Mesdames, Messieurs les membres du corps diplomatique ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Mesdames, Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;
- Messieurs les présidents des organisations d'employeurs ;
- Mesdames, Messieurs les Secrétaires généraux de Centrales syndicales de travailleurs ;
- Chers travailleurs,
- Mesdames, Messieurs ;

En cette veille de célébration de la journée internationale du travail et de remise des cahiers de doléances, je voudrais d'abord saluer la mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs sociaux qui ont répondu massivement à l'invitation de l'État, à l'occasion de la quatrième édition de la Conférence sociale sur le thème : **l'emploi et l'employabilité.**

Cela témoigne de l'engagement de chacun de vous à œuvrer à la prise en charge de cette problématique qui touche directement à la dignité humaine, à l'épanouissement personnel et à la cohésion sociale.

Cette conférence se déroule dans le contexte du renouveau du dialogue social dans notre pays marqué récemment par la rencontre tripartite Gouvernement-Syndicats-Patronat sous la présidence du Premier ministre, et ayant permis de

définir les contours d'un nouveau contrat social pour une croissance inclusive et durable.

Pilier essentiel de la stabilité sociale et du développement humain, l'emploi constitue un garant solide du droit à une vie décente.

Mais trouver un emploi qualifié requiert un ensemble de compétences, de qualités et d'aptitudes. C'est ce qu'on appelle l'employabilité.

Il existe donc un lien interdépendant entre emploi et employabilité qui permet à un individu d'obtenir, de conserver et d'évoluer dans un emploi.

C'est un défi permanent face aux bouleversements technologiques majeurs que connaît notre époque, notamment avec l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle, et l'utilisation croissante des robots et des services automatisés à la place des humains.

Ces évolutions posent avec acuité la question de l'avenir du travail et les compétences de demain.

**Mesdames, Messieurs,**

Le constat dressé par l'Organisation internationale du Travail est déjà alarmant : un jeune sur cinq dans le monde est sans emploi, sans formation et sans éducation.

Selon l'Observatoire de l'OIT, 453 millions de personnes sont en déficit d'emplois dans le monde et 191 millions de personnes en chômage en 2023.

Cette réalité douloureuse exige une mobilisation immédiate, coordonnée et déterminée à l'échelle nationale et internationale.

C'est pourquoi depuis le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Ouagadougou en septembre 2004, les États signataires de la Convention n°122 de l'Organisation Internationale

du Travail, se sont engagés à créer un cadre favorable à l'emploi pour tous.

La Banque mondiale consciente du phénomène a appelé à lever les obstacles à l'emploi, indiquant que les pays en développement doivent créer 600 millions d'emplois supplémentaires d'ici 2030 pour accompagner leur croissance démographique.

L'objectif de développement durable n°8 des Nations Unies souligne également la nécessité de promouvoir des emplois décents et durables pour stimuler une croissance économique inclusive.

Le Sénégal, à l'instar de plusieurs pays, est également confronté aux défis de l'emploi et de l'employabilité, marqués par une démographie croissante, une population très jeune et une économie dominée par le secteur informel.

Malgré plusieurs initiatives et programmes en faveur de l'emploi, les résultats sont à ce jour peu satisfaisants.

Les chiffres du dernier recensement général de la Population et de l'Habitat de 2023 indiquent clairement l'ampleur du défi : 75% ont moins de 35 ans, un taux d'emploi urbain de 44,3% contre seulement 33,6% en milieu rural, une disparité préoccupante entre les hommes et les femmes, ces dernières étant particulièrement frappées par le chômage avec un taux de 36,7%.

Un diagnostic sans complaisance du dispositif institutionnel a révélé des limites majeures liés notamment à :

- l'absence d'une réelle politique nationale de l'emploi ;
- l'inexistence d'un observatoire national pour l'emploi et la formation professionnelle ;

- la faible articulation entre les politiques d'emploi et les politiques de croissance et de développement ;
- l'inexistence d'un système d'informations intégré et porté à maturité ;
- l'insuffisance de la coordination entre les structures et les programmes existants ;
- la faible territorialisation des politiques publiques liées à l'emploi ;
- l'inadéquation entre les offres de formation et les besoins du marché de l'emploi ;
- l'insuffisance des financements des programmes d'emploi ;
- la faiblesse de la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois tels que l'économie verte, l'économie numérique et l'artisanat.

Face à cette urgence, il est impératif d'agir ensemble dans une démarche inclusive et pragmatique afin d'élaborer une feuille de route ambitieuse, reposant sur un dispositif institutionnel adapté.

La jeunesse de la population doit inciter davantage l'Etat et les acteurs économiques et sociaux à travailler ensemble pour promouvoir l'entreprenariat et l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi.

C'est à cela que s'emploie le gouvernement depuis notre arrivée à la tête du pays.

La problématique de l'emploi des jeunes est une de mes priorités. Elle est régulièrement inscrite à l'ordre du jour du conseil des ministres et de nos activités au quotidien.

Des mesures importantes ont été prises à cet effet, parmi lesquelles on peut citer :

- L'instruction donnée à Monsieur le Premier ministre de coordonner l'élaboration d'une nouvelle politique de promotion de l'emploi et de l'employabilité ;
- La finalisation en cours du nouveau pacte de stabilité sociale, indispensable pour asseoir dans les meilleures conditions, l'attractivité du Sénégal, le développement du secteur privé, la relance de l'économie et le déploiement des stratégies et politiques innovantes de promotion de l'emploi ;
- La révision de la convention Etat-employeur pour l'adapter aux exigences actuelles du marché du travail, outre l'insertion de 3500 jeunes en 2025 ;
- Les réformes en cours pour disposer de nouveaux codes du travail et de la sécurité sociale, afin d'assurer une meilleure

protection sociale qui sera étendue aux acteurs de l'économie informelle.

A cela s'ajoute les initiatives en matière d'employabilité dans le domaine de la formation professionnelle et technique avec notamment :

- La mise en œuvre du programme de l'apprentissage de masse ;
- Le projet de formation pour l'autonomisation des femmes ;
- Le projet de formation des talibés dénommé Daara-atelier ;
- La généralisation de l'internalisation des modules sur l'entreprenariat dans les filières de formation et l'installation de centres d'incubation dans les établissements de formation professionnelle et technique ;
- Le renforcement du dispositif innovant d'insertion professionnelle des jeunes à

travers les Masters Class et les caravanes de l'insertion ;

- Et la mise en place d'une plateforme nationale d'insertion professionnelle.

Mais pour méritoires que soient les actions menées, le défi ne peut être relevé que dans un climat social apaisé.

C'est pourquoi il est important d'instaurer un dialogue responsable entre le Gouvernement, les Organisations d'employeurs, les Organisations syndicales des travailleurs et la société civile.

C'est cela le garant d'un cadre d'épanouissement aux entreprises et de la sauvegarde des intérêts des travailleurs.

Le dialogue doit être permanent surtout en temps de paix qui offre plus de calme et de sérénité propices à des opportunités de résultats

constructifs pour un environnement économique et social sain.

Un climat social apaisé en milieu de travail contribue fondamentalement à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité.

C'est conscient de ces atouts que notre pays a adhéré aux instruments juridiques internationaux en faveur du dialogue social.

Au niveau national, le dialogue est consacré par la constitution en ses articles relatifs à la liberté d'association et à la liberté syndicale pour les travailleurs et les employeurs. Il figure aussi dans la loi portant code du travail.

A cela s'ajoute l'institution du Haut Conseil du Dialogue social et la Conférence sociale qui nous réunit aujourd'hui.

A vous acteurs du monde du travail : employeurs, syndicats de travailleurs, société civile et

partenaires techniques et financiers, soyez assurés que l’Etat sera à vos côtés pour consolider les cadres de concertations dynamiques. Le Gouvernement sera présent partout où c’est nécessaire pour la promotion du travail décent et l’accroissement de la productivité dans l’entreprise.

**Mesdames et Messieurs,**

La revue thématique des six tables rondes prévues dans vos travaux traduit la volonté de faire un état des lieux exhaustif de la situation de l’emploi et de l’employabilité ; en abordant les aspects relatifs notamment à la territorialisation, à la gouvernance, au financement, à l’entreprenariat, à l’innovation, et à la migration de main d’œuvre.

Il me semble important, à travers une approche multisectorielle et collaborative de mettre l'accent sur quelques axes.

- **Premièrement** : identifier les contraintes, les opportunités et les actions prioritaires nécessaires à la promotion d'un marché de l'emploi dynamique, inclusif et durable ;
- **Deuxièmement** : répondre aux besoins spécifiques des populations locales en optimisant les initiatives et en renforçant la gouvernance territoriale de l'emploi ;
- **Troisièmement** : placer l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur des actions de développement économique, avec une attention particulière aux start-ups technologiques et aux entreprises innovantes qui sont des moteurs essentiels de

compétitivité et d'opportunités économiques pour la jeunesse à l'horizon 2050 ;

- **Quatrièmement** : définir des stratégies efficaces de gouvernance de la migration professionnelle pour garantir un recrutement équitable et maîtrisé ;
- **Cinquièmement** : explorer de nouvelles voies pour améliorer la gouvernance du marché du travail et optimiser les ressources financières destinées à la promotion de l'emploi, notamment à travers le partenariat public-privé, les fonds d'investissement spécialisés et les technologies numériques.

**Mesdames et Messieurs,**

La lutte contre le chômage n'est pas seulement l'affaire de l'Etat. C'est un combat commun qui exige patience, détermination et cohésion.

Cependant, il nous est permis de nourrir un réel espoir, et la tenue de cette quatrième édition de la Conférence sociale sur l'emploi et l'employabilité suscite, à juste titre, beaucoup d'attentes auprès de notre jeunesse.

À vous, jeunes du Sénégal, je tiens à réaffirmer que mon Gouvernement est pleinement conscient de vos aspirations légitimes à contribuer au développement de vos familles, de vos communautés et de votre pays.

Soyez assurés que, quelles que soient les difficultés rencontrées ou les circonstances auxquelles nous ferons face, l'État restera fermement engagé à vos côtés.

Plus que jamais, je demeure déterminé à relever avec vous le défi, pour que chacun puisse accéder à un travail digne, productif et valorisant.

A ce propos, j'invite nos Chefs d'entreprises à s'engager davantage, dans l'offre d'opportunités de formations et la création d'un environnement de travail inclusif.

En favorisant le développement des compétences de vos employés, vous ne vous contentez pas de renforcer uniquement la compétitivité de vos boîtes, mais vous contribuez également à la valorisation du capital humain, un des piliers de la Stratégie nationale de développement.

Il est aussi important de promouvoir une culture de l'apprentissage et de l'innovation. Que ce soit par le biais de stages, de mentorats ou de programmes de formation, chaque initiative compte. Les jeunes doivent être encouragés à explorer différentes voies professionnelles et à ne pas craindre de se réinventer.

Pour sa part, l'Etat jouera son rôle pour garantir une meilleure adéquation entre les formations proposées et les besoins du marché de l'emploi. C'est ce qui permettra de réduire sensiblement les écarts existants tout en renforçant la compétitivité économique et sociale du Sénégal.

**Chers participants,**

Votre engagement aux côtés de l'Etat sera essentiel pour relever les défis qui nous attendent : finalisation de l'élaboration de la nouvelle Politique nationale de l'Emploi, mise en œuvre de réformes nécessaires du marché du travail, création d'un Système d'Informations sur le Marché de l'Emploi intégrant les métiers émergents, renforcement du lien École-Entreprise, et encouragement de l'investissement privé dans les pôles territoriaux.

C'est pourquoi, j'attends avec intérêt les conclusions et recommandations qui émergeront de vos travaux, pendant ces deux journées.

Soyez assurés qu'elles feront l'objet d'une exploitation attentionnée par le Gouvernement dans la mise en œuvre de la feuille de route qui sera retenue.

Je déclare ouverte la quatrième édition de la Conférence sociale et souhaite plein succès à vos travaux.

**Je vous remercie de votre attention.**